

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1999

## RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 8 de l'ordre du  
jour

*Pour information*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/99/8-A/1**  
17 août 1999  
ORIGINAL: ANGLAIS

## PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉS PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1999—GAMBIE 5932.01

### Projet communautaire d'alimentation dans les écoles

Nombre de bénéficiaires	60 000 élèves par an
Durée du projet	Cinq ans

#### Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	6 258 810
Coût total des produits alimentaires	2 935 630
Coût total pour le gouvernement	1 070 000

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM ([http://www.wfp.org/eb\\_public/EB\\_Home.html](http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html)).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional:      M. Zejjari      tel.: 066513-2201

Chef, OSA/3:      O. Sarroca      tel.: 066513-2505

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



1. La Gambie se classe à la fois parmi les pays les moins avancés et les pays à faible revenu et à déficit vivrier, et figure à la 165<sup>ème</sup> place dans l'Indicateur du développement humain de 1998. Le pays connaît l'un des plus forts taux de croissance démographique de la sous-région (4,2 pour cent par an).
2. Le taux national d'alphabétisation dépasse 90 pour cent, mais dans des zones telles que la Upper River Division, le taux n'atteint que 52 pour cent chez les hommes et 22 pour cent parmi les femmes. Les taux de scolarisation dans les zones rurales n'atteignent que 49 pour cent, avec des disparités frappantes entre garçons et filles. La situation déplorable de l'enseignement primaire se manifeste aussi par un faible taux de fréquentation et des taux d'abandon scolaire élevés, tout spécialement parmi les filles. La pauvreté des familles, les pratiques culturelles et l'insuffisance des locaux scolaires sont autant de facteurs importants qui contribuent à la situation peu satisfaisante du système éducatif.
3. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent projet porte sur l'objectif 2 (permettre aux familles pauvres d'investir dans du capital humain grâce à l'éducation et à la formation).
4. Après une assistance temporaire d'une année, le projet visera des zones rurales touchées par l'insécurité alimentaire où les taux de fréquentation de l'école primaire sont faibles. L'aide alimentaire du PAM sera utilisée pour permettre aux familles pauvres d'envoyer leurs enfants à l'école. Parallèlement, en coordination avec le gouvernement, les associations de parents et d'enseignants, la Banque mondiale, l'UNICEF et les ONG, des activités seront entreprises pour remettre en état ou agrandir les infrastructures scolaires, améliorer l'environnement scolaire pour les filles, former davantage d'enseignantes, revoir les programmes scolaires et soutenir les organisations communautaires.
5. Quelque 60 000 enfants des écoles primaires qui fréquentent 260 écoles publiques en zone rurale recevront une boisson le matin et un repas de midi 160 jours par an. Plusieurs ONG se verront confier des campagnes de sensibilisation et des séances de formation à l'intention des associations de parents d'élèves et d'enseignants, afin de veiller à ce que la communauté, et les femmes en particulier, participent activement à la gestion des cantines scolaires, et pour susciter une prise de conscience générales des problèmes et des solutions possibles dans le domaine de l'éducation.

